



Les Échos de Montardon

N° 27
mars 2016

Mairie de Montardon • 29, route de la Mairie • 64 121 MONTARDON • 05 59 33 22 63 • contact@montardon.org • www.montardon.org



Montardon dévoile son espace jeux

Un espace de jeux pour les enfants va être réalisé entre l'école et la salle polyvalente. [P.2/3](#)

SCOLAIRE



Impulsé par la municipalité, un Conseil Municipal d'Enfants va être mis en place durant l'année 2016 [P.6](#)

AMÉNAGEMENT



La troisième tranche des travaux sur le bas du village est lancée. [P.8](#)

ASSOCIATIONS



« Arts Muses et Vous » fait son festival. [P.9](#)

Un espace de jeu pour les en

ESQUISSE D'AMÉNAGEMENT

(PHOTOS NON CONTRACTUELLES)



fants

Dans la continuité de l'aménagement du cœur de village, qui se veut rassembleur et vivant, la réfection de l'espace vert entre l'école et la salle de réception s'impose, ce lieu étant très prisé des parents et des enfants.

La réflexion sur la réhabilitation de ce site a été lancée par la commission aménagement de la Municipalité qui s'est fixée pour ambition de créer des espaces de jeux adaptés à chaque âge, dans un parc qui gardera son caractère naturel.

Cette commission, qui a associé à la réflexion les jeunes Montardonnais, a bénéficié dans un premier temps du tra-

vail des BTS Aménagement Paysager du lycée agricole de Montardon (photos). Les étudiants ont fait des premières propositions d'aménagements riches et diverses qui ont alimenté la réflexion de la commune.

La commission aménagement a pu affiner les besoins avant de commanditer un travail de composition de cet espace à Isabelle Laguilhon, paysagiste de profession.

« Nous avons la volonté de sécuriser ce lieu pour les enfants, et donc d'empêcher le passage des véhicules à moteur, cela, sans toutefois « barricader » cet espace vert. Ce projet se fera dans la continuité de la place, et proposera un parcours piétons qui permettra de relier tous les espaces de jeux » précise Stéphane Bonnassiolle, 1^{er} adjoint en charge de la commission aménagement. À noter que le matériel de clôture sera léger, du type canivelles en bois. Les familles trouveront une possibilité de stationner aux abords du parc avec la réhabilitation du parking situé au sud de l'école, près de la bibliothèque.

À l'intérieur du site, le choix a été fait d'organiser l'espace en trois pôles : les 3-6 ans, les 7-11 ans et les adolescents. Chaque pôle proposera des jeux adaptés pour les enfants. La priorité de la municipalité est de réhabiliter dès cette année l'espace des plus petits qui est aujourd'hui très dégradé. La réalisation de ce projet se fera en plusieurs phases, sur plusieurs années pour étaler les investissements.



150 administrés présents pour la cérémonie des vœux

Plus de 150 administrés et élus locaux étaient présents le jeudi 7 janvier en soirée à la salle de réception de la commune, pour assister à la traditionnelle cérémonie des vœux proposée par Anne Marie Fourcade, maire de la commune, et le conseil municipal.



Les administrés sont venus en nombre à cette traditionnelle cérémonie.

Quelques nouveaux habitants avaient répondu favorablement à l'invitation, il faut noter que Montardon a accueilli cette année une trentaine de nouvelles familles, dont 14 dans les nouveaux logements sociaux de la résidence « Les Capucines ».

Le point sur les travaux

En 2015, la place du village a été finalisée et la maison des associations a ouvert ses portes dans l'ancien presbytère. Une pas-

serelle a également été installée au-dessus du Luy afin de relier le centre du village aux chemins piétonniers du Plan Local de Randonnée communautaire.

Les travaux 2016

Si la réhabilitation de la maison Bernatas acquise cette année n'est pas encore définie, son jardin, situé face au centre commercial, va être transformé en parking pour le plus grand bonheur des commerçants. La 3^{ème} tranche des travaux du bas

du village, comprenant essentiellement des parkings et des chemins piétonniers, a démarré. L'espace qui se trouve entre la salle polyvalente, le groupe scolaire et la bibliothèque va devenir un espace jeu. La dernière phase d'aménagement du centre commercial, qui prévoit la création d'une brasserie et d'une poissonnerie traiteur, devrait voir le jour dans le courant du dernier trimestre.

Un distributeur automatique de billets

Après de longues années de tractation avec différents établissements bancaires, le Crédit Agricole a répondu favorablement à la municipalité pour l'installation d'un Distributeur Automatique de Billets (DAB). Cet appareil, tant plébiscité, sera installé à l'angle du centre commercial, à l'emplacement de l'ancien transformateur. Mais il faudra patienter encore un peu, le temps que les travaux engendrés par les nouveaux commerces (brasserie et poissonnerie traiteur) soient terminés.

REPAS DES AÎNÉS

140 aînés invités par la municipalité

Dimanche 10 janvier, le conseil municipal a reçu comme à l'accoutumée, les aînés de la commune dans une salle polyvalente chaleureusement décorée par les élus. Ils étaient 140, âgés de plus de 67 ans, à avoir répondu positivement à l'invitation de la municipalité pour partager le repas préparé par la Table De Monserrat d'Artigueloutan et animé par Serge Briffault. Dans l'après-midi, le spectacle de danse proposé par les « Danseuses Sévillanes » a séduit l'assemblée.



Les aînés de la commune apprécient toujours ce repas convivial.

Un 2^{ème} service de livraison de repas à domicile



L'ADMR du Luy et Gabas a mis en place un service de livraison de repas à domicile depuis le 15 février 2016. À noter qu'il existe déjà un service de repas proposé par l'ADMR de Thèze et préparé par la société Sodexo basée à Serres Castet. Désormais les consommateurs auront donc le choix.



Concernant l'ADMR du Luy et Gabas, c'est la société Ansamble qui est chargée de fournir les repas en lien avec des producteurs locaux (Agriculteurs de Sedzère, Gan, Buros, Arzacq, Barinque etc...). Les clients auront le choix entre deux menus avec possibilité de régime particulier (diabétique,

sans sel, etc...). Le repas est facturé au prix de 8,59 €, la livraison s'effectue du lundi au vendredi.

➔ **Contact : ADMR du Luy et Gabas - 10 place St Foy - 64 160 Morlaàs**
Tél. : 05 59 33 67 23

Une permanence assurée pour la distribution des containers marrons

Aux mois de mars et avril, aux services techniques de la commune, chemin Tambourré, une permanence sera tenue les mercredis de 11h30 à 12h pour délivrer les containers marrons dédiés aux déchets verts.

➔ **Renseignements :**
Stéphane Berges-Ragoche au
06 83 71 88 69 ou au 06 88 19 03 54



2^{ème} prix des villages fleuris

Pour la 4^{ème} année consécutive, la commune a décroché le 2^{ème} prix départemental des villages fleuris dans la catégorie « village de 2000 à 5000 habitants ».



La démocratie représentative à l'école



➤ Ces dispositifs sont des instances créées librement par les collectivités locales : communes, départements, régions et intercommunalités.

➤ En 1990, quand la France ratifie la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée l'année précédente par l'Assemblée générale des Nations Unies, les conseils sont 200. Deux ans plus tard, en 1992, leur nombre a doublé. Aujourd'hui, ils sont plus de 2500.

➤ Le Conseil Municipal Enfants (CME) est une assemblée d'élèves scolarisés dans une municipalité qui participe à la vie de la commune. Les jeunes élus sont les porte-parole des enfants de leur âge pour élaborer et développer des projets en lien avec leurs idées de campagne.

Impulsé par la municipalité, un Conseil Municipal d'Enfants (CME) va être mis en place durant l'année 2016.



Les candidats partent en campagne électorale.

Ce projet est né d'un travail de concertation entre les élus en charge de la commission scolaire, les enseignants et le centre de loisirs. L'implication des enseignants et d'Ingrid Degeix, directrice du centre de loisirs, n'est pas étrangère à l'aboutissement de ce CME qui sera conduit et animé par Audrey Layunta, animatrice du centre de loisirs « Les Marches du Béarn ».

Un Conseil Municipal d'Enfants pour quoi faire ?

Cela va donner la possibilité aux enfants de connaître et de comprendre le fonctionnement de leur collectivité et le rôle des élus. Ce CME va permettre aux enfants élus, de travailler sur des projets émanant des désirs de tous les enfants Montardon-nais. Les candidatures ont été déposées au bureau de la directrice du centre de loisirs entre le 19 et le 21 janvier. Seuls les en-

fants des classes de CM1 et de CM2, scolarisés sur l'école de Montardon, avaient le droit de se présenter. La campagne a été lancée au mois de février.

Les élections

12 enfants seront élus par les 75 élèves de CM1 et de CM2 : 6 élèves de CM1 (3 garçons et 3 filles), et 6 élèves de CM2 (3 filles et 3 garçons), et comme chez les grands, la parité sera respectée. Les élections se dérouleront le jeudi 3 mars, durant le temps scolaire. Les élèves iront voter dans la salle de réception, des isolements seront installés pour l'occasion. Le dépouillement se fera juste après que le dernier bulletin soit introduit dans l'urne. Les résultats des élections seront diffusés dans le zoom (journal de l'école), à l'école, sur le site de la mairie, et distribués dans les cahiers de correspondance. Les enfants seront élus pour 2 ans, chaque année, de

nouvelles élections éliront 6 nouveaux CM1, 3 filles et 3 garçons, les 6 CM2 étant partis au collège. Ces 12 enfants élus se réuniront 2 fois, entre février et avril, dans les locaux du centre de loisirs, le soir après l'école, et pendant le temps périscolaire. Trois commissions, composées chacune de 4 enfants, seront créées au sein de ce conseil : Commission « Vie scolaire, petite enfance, jeunesse », commission « Association, culture et communication » et commission « Aménagement de l'espace ». Un seul conseil municipal d'enfants aura lieu durant cette année scolaire. Il se déroulera fin mai, à la mairie de Montardon, en présence d'Anne Marie Fourcade, Maire de la commune, de ses adjoints, et du Directeur Général des Services. Un compte rendu de séance sera fait et publié aux enfants de l'école et aux administrés.

[Nouveau commerce]

« Le Comptoir » va ouvrir

Le mardi 1^{er} mars, Isabelle Bacquerie et Nathalie Deyris ouvriront « Le Comptoir ». Si dans de nombreuses communes françaises, les « bistrots » ferment les uns après les autres, à Montardon, on en ouvre un, et ce, pour le plus grand plaisir des consommateurs. L'établissement sera situé à l'intérieur du Mail, dans le centre commercial, tout près de la toute nouvelle place du village. Dans une ambiance chaleureuse le Bar-café affichera également une carte de crêpes et « le vendredi soir nous proposerons des tapas avec une petite carte de vins » confient les deux jeunes femmes.

LES HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h30 - 12h / 16h - 19h

Mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 19h

Samedi : 8h30 - 13h



Nathalie Deyris et Isabelle Bacquerie s'apprêtent à recevoir les clients.

BÂTIMENTS / VOIRIE

76 100 € pour l'accessibilité des bâtiments communaux



Favoriser l'accessibilité des bâtiments publics est une priorité de la municipalité.

Après décrets, amendements et reports successifs, les gestionnaires d'Établissements Recevant du Public (ERP) devaient déposer, pour le 27 septembre 2015, leur Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Concernée par 7 sites relevant de cette catégorie, la commune a déposé en temps et heure son dossier auprès des services de l'État.

Préalablement, et afin d'intégrer les dernières évolutions réglementaires, une mise à jour des diagnostics a été réalisée. Sur ces nouvelles bases et tenant compte de la complexité de certains travaux induits, l'agenda a été établi sur 3 ans. L'ensemble de ces aménagements est estimé à 76 100 € TTC.

De nouveaux parkings près des cours de tennis

La troisième tranche des travaux de l'aménagement autour de la place, de la salle polyvalente et des tennis, va se dérouler sur ce premier trimestre.



Les travaux se poursuivront durant ce premier trimestre.

Ces travaux vont permettre de réaliser un nouveau parking et de terminer le chemin piéton du Lanot. Cet aménagement va assurer la continuité piétonne sécurisée, notamment pour les enfants de l'école, vers le terrain de sport qui borde le Laaps. Au bout du mail, sera réalisée une placette en désactivé. Un local poubelles, intégré dans le paysage (panneau métal s'inspirant de la résille de l'école de musique), permettra de centraliser toutes les poubelles des salles d'activités pour une meilleure gestion et faciliter la collecte. De plus, un arrêt bus va être créé avec un quai aux normes accessibilité handicapé et un quai dépose minute. Ces aménagements vont améliorer la sécurité et faciliter l'accès aux transports collectifs nécessaires aux déplacements des enfants de l'école mais aussi des aînés. À noter également que des massifs et plantations d'arbres viendront agrémenter le secteur. Coût de l'opération : 228 352 euros TTC.

ASSOCIATIONS

[En bref...]

Le calcul des subventions aux associations revu

La commission municipale « vie associative » a mis en place une réflexion afin qu'il y ait une plus grande cohérence et plus d'équité dans le calcul des subventions versées aux associations.



Pour bénéficier d'une subvention, les associations devront répondre à une ou plusieurs des catégories choisies par la commission. À savoir :

- associations à caractère social,
- associations à caractère éducatif,
- associations à caractère loisirs,
- association à caractère d'intérêt général.

➤ La commission a été particulièrement attentive aux **associations accueillant des mineurs et/ou des seniors de plus de 70 ans**, ainsi qu'aux **associations ayant plusieurs sections en interne**.

➤ Le **montant des subventions allouées par la municipalité ne pourra être supérieur à 50 %** du budget de l'année de l'association.

➤ **L'augmentation ou la baisse de la subvention** due aux nouveaux modes d'attribution **ne dépassera pas 25 %** par an de la subvention antérieure.

➤ Nous convenons qu'il est **difficile de mettre certaines associations dans ces catégories** comme le comité des fêtes et le CCAS qui resteront donc à part ainsi que la bibliothèque qui recevra comme à l'habitude 1 € par habitant comme pour les bibliothèques municipales.

« Arts Muse et vous » fait son Festival

Ce festival d'expositions et d'ateliers d'arts, mettra en relation des personnes en situation de handicap et des personnes valides de tous âges.



Des ateliers d'approches aux techniques artistiques seront proposés et adaptés aux divers publics. Des intervenants artistes, éducateurs et animateurs encadreront l'ensemble des participants.

L'association « Arts Muse et vous » organise son 2^{ème} festival « Rencontre, arts, culture, pour tous » les 11, 12 et 13 mars à la salle polyvalente et à la Maison de la Musique de Montardon. Un festival qui réunira des artistes en situation de handicap et valides. Deux concerts au programme.

Pour cette seconde édition, « Rencontre Art Culture pour Tous » sera, accueilli au cœur du village de Montardon, nouvellement aménagé de manière pratique et esthétique. La facilité d'accès pour les personnes en situation de handicap y a été bien étudiée, et c'est un atout incontournable pour la bonne marche de ce festival. La municipalité Montardonnaise soutient le projet depuis sa création l'an passé. « Rencontre Art Culture pour tous » c'est aussi des expositions d'artistes et des ateliers d'initiations à diverses techniques artistiques, qui mettront en relation des personnes en situation de handicap et des personnes valides. Les tra-

vaux artistiques réalisés par des personnes en situation de handicap résidents dans certaines structures de la région (ADAPEI, ARIMOC du Béarn, l'Ensoleillade, le Nid Béarnais...) seront exposés lors du festival, au même titre que les œuvres de grands artistes valides de la région.

■ Des spectacles seront proposés: théâtre, danses, chants, musiques seront à l'honneur. Valides ou handicapés, les interprètes joueront ensemble sur scène.

■ Les enfants des écoles et des centres de loisirs des villages avoisinants pourront participer à un concours de dessin. Afin de communiquer et d'établir un lien avec le festival, des journées pédagogiques seront proposées aux élèves, où des artistes et éducateurs interviendront sur le thème du handicap et plus particulièrement sur « Je suis unique, comme tout le monde ! ».



[Le programme]

➤ VENDREDI

- ⌚ 19h Vernissage
- ⌚ 21h30 Concert gratuit sous chapiteau : 1^{ère} partie « Head Like Foot » - 2^{ème} partie « Very Big Small Orchestra »

➤ SAMEDI

- ⌚ 10h Ouverture du festival
- ⌚ 10h30 Chorale de l'école de musique
- ⌚ 11h Atelier initiation au portrait
- ⌚ 14h Atelier dessin créatif
- ⌚ 15h Atelier fresque (peinture collective)
- ⌚ 16h Spectacle théâtre et danse de l'ADAPEI de Sauvagnon
- ⌚ 17h Atelier terre
- ⌚ 18h Atelier initiation hip-hop

- ⌚ 19h Repas sur réservation : Crudités, Navarin d'agneau et haricots tarbais ou lasagnes de légumes, Fromage, Tarte aux fruits, Café. Tarifs : 8 € (enfant de moins de 8 ans) - 12 € (adulte)
- ⌚ 21h30 Concert sous chapiteau sur réservation : « Un Orage » - Tarif : 15 €

➤ DIMANCHE

- ⌚ 10h Ouverture du festival avec en plus une exposition artisanale
- ⌚ 11h Atelier fresque Paysage - Atelier terre
- ⌚ 14h Remise des prix concours de dessins
- ⌚ 14h30 Spectacle « Blowin » Théâtre, danse, chants, magie...
- ⌚ 17h Performance peinture en direct
- ⌚ 18h Tirage de la tombola - Animation son électro
- ⌚ 19h Fermeture.

➤ Résa. : react.festival64@gmail.com ➤ Pour tout renseignement : Agnès Martorell : Tél. : 06 35 15 88 78

La randonnée des collines par Sainte-Quitterie

La section randonnée montagne du Foyer rural de Montardon organise une nouvelle sortie pédestre en campagne béarnaise, ouverte à tous, le dimanche 20 mars 2016.

Le départ pour le circuit est prévu à 9h devant la salle polyvalente de Montardon.



La randonnée, d'environ 21 km et 310 m de dénivelée cumulée,

empruntera les bords du Luy pour rejoindre le bas du village de Serres-Castet puis le village et le bois de Sauvagnon, la chapelle Sainte-Quitterie, le bois de Navailles, le lac de Serres-Castet avant de revenir à la salle polyvalente de Montardon.

Chaque participant devra prévoir un pique-nique pour le repas de midi et de l'eau pour la journée. La pause repas est prévue sur l'aire de pique-nique aménagée de la chapelle Sainte-Quitterie.

➤ Pour tout renseignement, s'adresser à Marcel Hialé au 06 85 87 29 23 ou à Élie Arnault au 05 59 12 86 48 ou au 06 84 01 15 26.



Les randonnées organisées par le foyer rural sont toujours très suivies.

LISTE D'OPPOSITION

« MONTARDON POUR TOUS »

Équité - Clarté - Concertation - Communication

LA POPULATION DE MONTARDON EN DIMINUTION

Serait-ce les turbulences liées au Plan Local d'Urbanisme, la grosse urbanisation sur Serres-Castet, Sauvagnon et même Navailles Angos ou d'autres raisons, mais un fait est aujourd'hui établi, depuis 4 à 5 ans la population de Montardon ainsi que les effectifs des écoles sont en diminution et le nombre de maisons vides augmente.

Montardon aurait-il perdu de son attractivité ?

Il nous faut réagir au plus vite, afin de maintenir les effectifs des écoles.

Une analyse des données depuis l'année 2000, montre qu'avec une croissance d'une vingtaine de logements par an, les effectifs des écoles ont progressé d'une vingtaine d'enfants et la population d'une quarantaine de personnes. Nous sommes aujourd'hui plus proches d'une dizaine de logements par an ce qui entraîne une diminution de près de dix du nombre d'enfants scolarisés avec les fermetures de classe associées, alors que la population semble au mieux se stabiliser, voire diminuer.

Une moyenne de 15 à 17 logements par an devrait permettre de maintenir l'activité des écoles, ceci est en corrélation avec les objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du grand Pau auquel nous avons adhéré.

Ne mettons pas les bouchées doubles, pour rattraper le temps perdu, nous irions au-devant d'autres problèmes. Il nous faut aussi travailler sur les raisons qui poussent certains à vendre leur logement et aider les jeunes qui désirent s'installer sur la commune.

Au sein des diverses commissions nous continuons à nous faire entendre afin de relancer cette dynamique.

LISTE DE LA MAJORITÉ

« CONTINUONS ENSEMBLE POUR MONTARDON »

ASSURER UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ

Ce sont bien les « turbulences liées au Plan Local d'urbanisme » qui ont freiné la mise en place des projets de constructions, rendant difficile l'accès à la propriété à un prix raisonnable pour les jeunes couples.

Il apparaît que l'usage des responsabilités politiques a fait prendre conscience à nos collègues de l'opposition des réalités de la gestion du territoire dans l'intérêt général.

Les données officielles de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) ont jusqu'à aujourd'hui, toujours montré une croissance de notre population sur Montardon. Notre volonté est d'accompagner le développement régulier et réfléchi de notre commune en permettant un positionnement maîtrisé de nouveaux logements pour accueillir toutes les générations.

L'approbation du Schéma De cohérence Territoriale (SCOT) qui détermine le nombre de constructions possible par an par commune, après avoir fait l'objet de contestations ou plutôt de prises de positions intempestives, se voit maintenant repris par tous, à notre grande satisfaction pour l'avoir si souvent explicité. La croissance que nous avons proposée au Scot, et qui a été retenue, est celle qui nous permet d'assurer un développement modéré conforme à la maîtrise des équipements publics, à nos investissements et garant de notre cadre de vie.

Nous continuerons donc cette politique dans le respect du cadre légal qui s'impose à nous.

Bientôt un accès contrôlé à la déchetterie

Victime de son succès et des obligations réglementaires, la déchetterie située sur Serres Castet a été agrandie et sécurisée.



La déchetterie a été agrandie et sécurisée.

Avant la fin de l'année, un système de contrôle d'accès des véhicules sera mis en place, car seuls les administrés de la Communauté de Communes des Luy en Béarn seront autorisés à pénétrer sur le site. L'accès à la déchetterie se fera par lecture de la plaque minéralogique des véhicules. « Les administrés n'ont aucune démarche à faire aujourd'hui, ils seront prévenus en temps voulu » souligne Jean Bernard Bidondo,

responsable administratif et déchetterie du SIECTOM.

Deux gardiens seront présents sur site

Un gardien sera posté en bas de quai et contrôlera les accès et les dépôts suivants : les déchets électriques et électroniques qui seront entreposés dans le premier bâtiment couvert, le plâtre, les déchets dangereux ménagers qui seront stockés dans un local spécifique (avec bacs de reten-

tion) dans lequel seul le gardien sera autorisé à pénétrer.

Dans cette partie, seront également entreposés le bois, les gravats et les déchets verts qui seront stockés dans des loges pour éviter notamment le désagrément des quais de sécurité.

Quant au deuxième gardien, il restera en haut de quai et contrôlera les dépôts de papiers, du tout-venant, les cartons, de la ferraille (stockée dans une nouvelle loge en voile béton, avec récupération des huiles vers le débourbeur) et des meubles. Il faut savoir que le mobilier et la literie sont maintenant collectés à part. L'Eco-organisme Eco-mobilier met désormais en place une benne sur le site, collecte et traite son contenu en se faisant financer par les éco-contributions que paient les consommateurs quand ils achètent un meuble.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DU SITE RESTENT IDENTIQUES

■ En hiver (du 1^{er} nov. au 14 mars). Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h-18h, le mercredi 13h-18h et le samedi 9h-10h et 13h-18h. ■ En été (du 15 mars au 31 oct.). Les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 14h-19h le mercredi 13h-19h et le samedi 9h-10h et 13h-19h.

Vers un PLU intercommunal

La Communauté des Communes des Luy en Béarn (CCLB) a pris la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) dès la fin d'année 2015.



C'est une véritable occasion pour l'intercommunalité de fonder un projet de territoire cohérent qui guidera les actions à venir en lançant un PLU intercommunal. Ce dernier permettra aux élus des différentes communes de travailler en mutualisant les savoir-faire, en rationalisant les projets, et en participant à une solidarité avec les plus petites communes.

« Notre contribution communale à ce projet est déjà largement travaillée. Nous sommes en effet la seule commune à avoir un plan lo-

cal d'urbanisme qui réponde aux exigences de la loi Grenelle. Nous avons présenté un document qui protège notre environnement et notre cadre de vie. Ces exigences, nous continuerons à les privilégier dans le cadre de cette démarche intercommunale » souligne Stéphane Bonnassiolle, 1^{er} adjoint en charge du PLU. Rappelons que le PLU Montardonnaise a été approuvé en 2013 et qu'il anticipait les exigences des nouvelles lois demandant de moins consommer de foncier pour l'urbanisation.

➤ 10 MARS
LOTO

Club des aînés
« Toujours Jeunes »
Salle des aînés
🕒 14h30

➤ 11 MARS
CONCERT

« Very Big Small Orchestra »
Festival « Arts Muse et vous »
Sous chapiteau
🕒 21h30

➤ 12 MARS
CONCERT

« Un Orage »
Festival « Arts Muse et vous »

🚩 Sous chapiteau
🕒 21h30

➤ 20 MARS
RANDONNÉE PEDESTRE

Section randonnée
du Foyer Rural
Salle polyvalente
🕒 9h

➤ 20 MARS
VIDE GRENIER

Association des Parents
d'Élèves
Salle polyvalente
🕒 9h-17h

➤ 25 MARS

ATELIER FLORAL
Section art floral
du Foyer Rural
Maison des
Associations
🕒 18h30-20h30



➤ 2 AVRIL

PARCOURS DU CŒUR
Los Esvagats de Montardon
Salle polyvalente
🕒 9h-18h

➤ 30 AVRIL

SOIRÉE CELTIC
Comité des Fêtes
Salle polyvalente
🕒 À partir de 19h



➤ 4 MAI

COLLECTE DE SANG

Association des donneurs
de sang
Belvédère - Serres-Castet
🕒 15h-19h

➤ 5 MAI
JOURNÉE OXYGÈNE

Association Pelote Montardonnaise
Salle Polyvalente
🕒 8h

➤ 5 MAI
MÉCHOU

Los Esvagats de Montardon
Salle Polyvalente
🕒 19h



➤ 28 MAI

KERMESSE DE L'ÉCOLE
Association des Parents
d'Élèves
Salle polyvalente
🕒 15h-19h

ETAT CIVIL 2015

DÉCÈS

- BONNASSIOLLE Roger Jean Mathieu le 13 janv. 2015
- DECLERCQ Fabrice Serge le 13 janv. 2015
- TRABELSI Mahjoub le 4 avril 2015
- JOUANNOT Christiane née BERGERET le 21 juin 2015
- BEBIOT Henriette née LABADESSE le 5 août 2015
- MOLL Maria Isabel née COLL SALELLAS le 30 août 2015
- MICHEL DURAND Jean-Louis Gabriel Michel le 13 sept. 2015
- MARTINEZ Morgane Martine Nicole le 15 sept. 2015
- PLEYSIER Michèle Louise née EGGLY le 24 sept. 2015
- BOUZIGUES Émile François le 3 oct. 2015
- JAYMES Victorine née CAMY le 9 oct. 2015
- THELMAT Viviane Marie-José née LAPÊTRE le 30 oct. 2015
- ORDITZ Guy Jean Laurent le 7 nov. 2015
- LOPEZ Henri Norbert le 25 déc. 2015

NAISSANCES

- SOULIE Ethan Marc Daniel le 10 janv. 2015
- LAMBERT Victor Antoine le 22 janv. 2015
- KUEGAH Basile le 10 fév. 2015
- MARQUE Jade le 20 fév. 2015
- IRATCABAL Charlotte Jeanne le 4 mars 2015
- GRONDIN Hugo le 22 mars 2015
- CRAMPET Zoé le 17 avril 2015
- CARBAYO MAYO Maël le 24 avril 2015
- SOUBIGOU LABAT Justine Marie Agueda le 2 mai 2015
- ARRASSE Coraline Ida Rolande le 2 juin 2015
- MOURAILLE Louis Florentin le 6 juin 2015
- POUBLAN Tom le 13 juil. 2015
- KLELIFA Noâm Gérard le 28 août 2015
- MARTINEZ Morgane Martine Nicole le 7 sept. 2015
- PASCAL Aria-Iseult Julia le 23 sept. 2015
- MÉNAGER Adam Stéphane le 28 oct. 2015
- BERGES-RAGOCHÉ Gaspard Roger Pierre Julien le 4 nov. 2015
- CALVEZ Agathe Margaux le 21 déc. 2015
- ALLAMAN Chloé le 23 déc. 2015

MARIAGES

- BIRON Roland Éric et BONNASSIOLLE Josette Marie Hortense le 4 avril 2015
- BERNARD Florian Paul et MANN Gaëlle Anne Françoise Sophie le 23 mai 2015
- CARRÈRE-GÉE Georges Pierre et WASSE Catherine Albertine Jeanne le 6 juin 2015
- SALLE Gérard et GILBERT Fabienne Annie Michelle le 25 juil. 2015
- FAIVRE Laurent Xavier et SOUBY Léa Michelle Olivia le 03 oct. 2015
- DIRAT Bruno André Gérard et TERUEL Nathalie Corinne le 19 déc. 2015